AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -3-5-76187402

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z. I. NORD - 21206 BEAUNE - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405.12 K

29 Avril 1976

Bulletin n° 63 - Avril 1976

VIGNE

La persistance des vents violents et des basses températures nocturnes, après le coup de froid de la semaine passée bloque la végétation de la vigne. Ces conditions aggravent les dégâts de certains ravageurs : acariens, araignées rouges et noctuelles qui restent actives sur les bourgeons peu développés.

ACARIOSE : Les symptômes, apparaissant aussitôt après le débourrement, feuilles petites, recroquevillées, très duveteuses, pousses rabougries à entre noeuds courts, sont signalés par de très nombreux viticulteurs et des attaques assez sensibles ont été observées. Compte-tenu des graves préjudices que peut causer l'acarien responsable : avortement des grappes, bois faibles, une surveillance s'impose notamment celle des jeunes vignes surtout si le refroidissement se maintient. Intervenir dans les meilleurs délais à l'aide d'un acaricide figurant sur la liste publiée dans Phytoma de Février 1976. Par températures élevées et pousse active on pourra employer un produit systémique, mais par temps frais et peu poussant utiliser un acaricide de contact type dicofol (Kelthane). Pour être efficaces les applications doivent bien mouiller les jeunes pousses. Nous insistons tout particulièrement sur les conditions d'exécution des traitements, sinon les résultats seront insuffisants.

ARAIGNEES ROUGES : La végétation étant freinée, les araignées rouges sont à surveiller attentivement, car des populations assez peu importantes peuvent causer des dégâts si ce type de temps persistait.

NOCTUELLES : Rappel des bulletins précédents.

PYRALE : Les jeunes larves qui ont hiverné dans les fentes des écorces sortent dès le débourrement. Elles commettent des dégâts d'abord sur les bourgeons et jeunes feuilles agglomérées entre des fils soyeux, puis elles enroulent les feuilles du sommet des pousses enfin elles agissent au niveau des grappes. Devant la recrudescence d'activité de la pyrale en COTE D'OR et SAONE-et-LOIRE il faut examiner les secteurs touchés dès les premières feuilles étalées et entreprendre une lutte précoce aussitôt que les jeunes chenilles seront repérées. Les produits conseillés avec doses de matière active par hectolitre sont : acéphate (Orthène) à 75 g. et méthomyl (Lannate) à 62,5 g. En raison de l'étalement des sorties des chenilles le traitement sera renouvelé 10 jours plus tard.

ROT BRENNER = ROUGEOT PARASITAIRE : Dans les secteurs de la Circonscription, en particulier JURA, où la maladie est observée chaque année, il faut rester vigilant surtout par printemps particulièrement sec, les premières pluies abondantes pouvant provoquer une projection importante des spores sur le jeune feuillage. Un premier traitement est à placer dès le stade 2-3 feuilles étalées (E).

Sont recommandés : produits cupriques et association cuivre plus zinèbe aux doses "mildiou" : - captafol (Difosan FLO, Orthodifolatan) à 120 g. de matière active/hl - manèbe, mancozèbe (nombreuses spécialités) et mancopper (Dithane C 90) à 280 g. de matière active/hl.

OIDIUM : Dans les situations favorables à la maladie, la lutte anti-oïdium doit démarrer tôt. Le premier traitement spécifique est conseillé dès l'apparition des premières feuilles, tout particulièrement sur les cépages sensibles. A noter que le soufre pour poudrage freine les pullulations des divers acariens.

P. 509

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET - Commission Paritaire de Presse N° 527 - AD

CULTURES LEGUMIERES

MOUCHE GRISE DES SEMIS (*Phorbia platura*) SUR ASPERGE : Le traitement est à faire après buttage mécanique mais avant égalisation de la terre de façon à enfouir légèrement les insecticides. Utiliser chlorfenvinphos (Birlane) granulé ou liquide à la dose de 5 Kg de matière active à l'hectare ou trichloronate (Phytosol) également granulé : 25 Kg de matière active à l'hectare ou liquide : 90 g. de matière active par hectolitre.

PEGOMYIE SUR EPINARD : Des pontes ont été déposées depuis quelques jours. Il conviendra de surveiller les premières pénétrations en vue de l'application d'un insecticide :
- diméthoate : 250 g. m.a./ha (Daphène fort, Rogor 50, Perfektion procida, etc...)

D'autres insecticides sont recommandés pour la pégomyie sur betteraves en pulvérisation : se reporter à Phytoma n° 275 de Février 1976.

OIDIUM DU FRAISIER : Les quatre premières matières actives citées dans notre dernier bulletin n° 62 du 23 Avril 1976 : bénomyl, carbendazim, méthylthiophanate et dichlofluanide sont également efficaces contre l'oïdium.

HOUBLON (Note n° 1)

MILDIOU : Bien qu'il ne semble pas y avoir de gros risques de contamination du fait de la sécheresse, la végétation peut devenir très active et la prochaine période humide favoriser le développement de pousses spiciformes qu'il convient d'ailleurs d'éliminer et de brûler.

Il y a donc lieu d'assurer la protection du feuillage dans les houblonnières les plus développées avec un des fongicides recommandés :

- bouillies cupriques : 250 à 500 g. de cuivre/hl
- spécialités organo-cupriques (dose des fabricants)
- captafol : 180 g. m.a./hl
- mancozèbe : 180 g. "
- propinèbe : 220 g. "

En période froide et humide éviter les sels de cuivre.

Les Ingénieurs chargés
des Avertissements Agricoles

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"Bourgogne et Franche-Comté"

G. VARLET

Inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse n° 527 AD.